



# **Prolongement de l'égout sanitaire sur la rue Johanne entre les rues Paul-Cézanne et Marie-Josée**

28 novembre 2022

# Déroulement

- Mot de bienvenue
- Nature du projet
- Présentations des coûts
- Prochaines étapes
- Période de questions



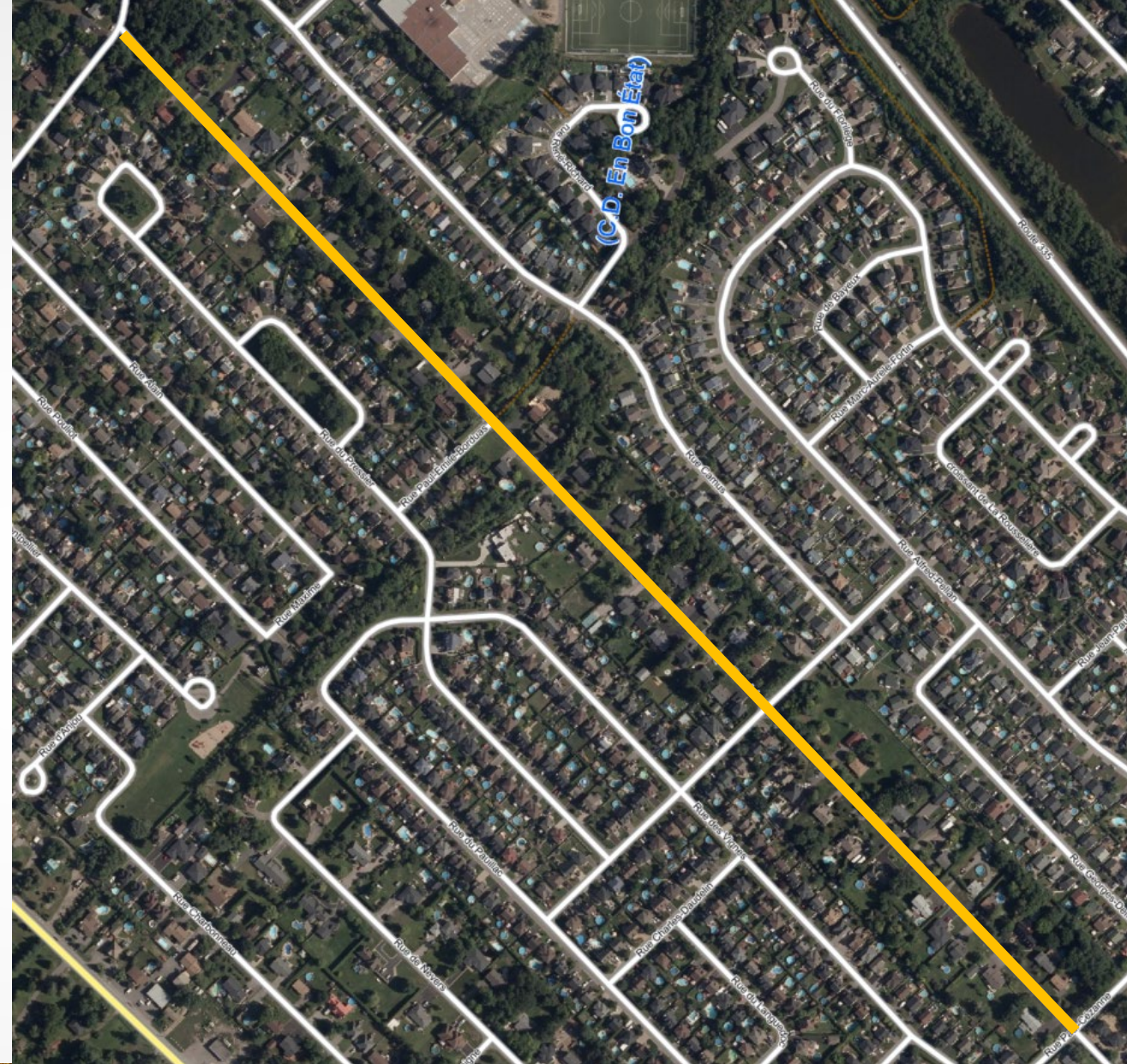
# Mot de bienvenue

Anna Guarnieri, conseillère municipale du district 4 – Terrebonne-Ouest

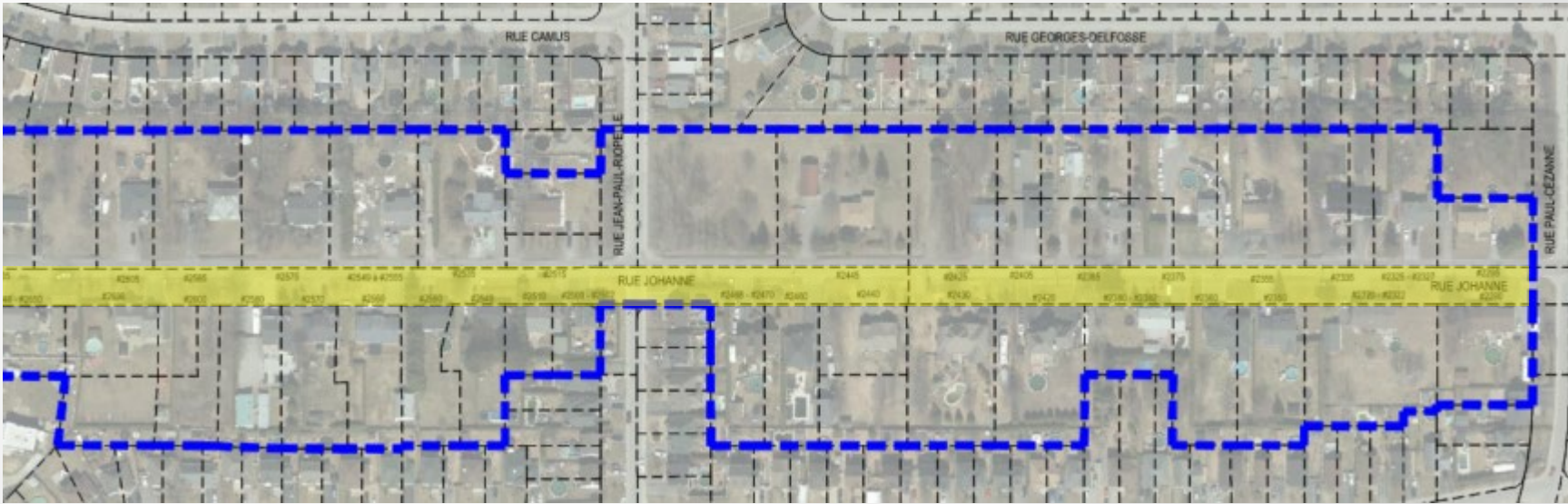
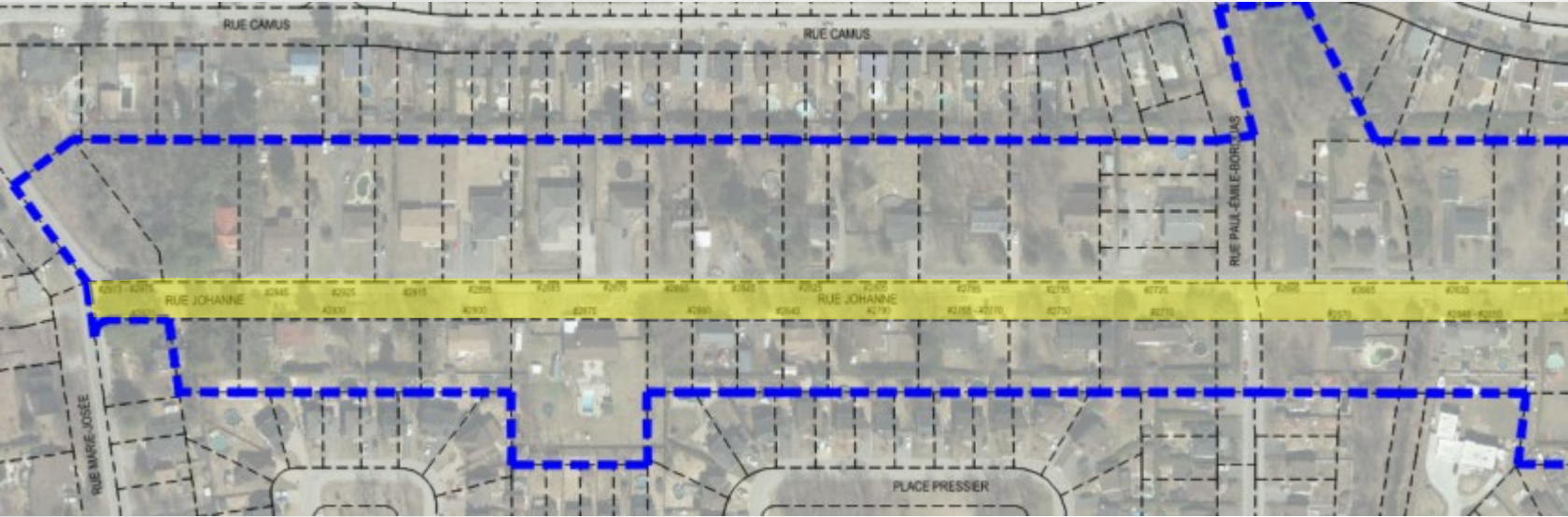


# Nature des travaux

- Égout sanitaire
- Drainage
- Fondation
- Pavage



# Présentation de la zone



# Estimation des coûts

Répartition		Taxation estimée (annuellement)			Quote-part estimée
		15 ans	20 ans	25 ans	
<b>Zone locale</b>	50 %	209 497, 54 \$	172 979,89 \$	151 739,98 \$	2 250 000,15 \$
<b>Ensemble</b>	50 %	209 497,54 \$	172 979,89 \$	151 739,98 \$	2 250 000,15 \$

\* Voir le document papier pour la taxation par matricule



# Raccordement à l'égout sanitaire

Si le projet est accepté, tous les propriétaires devront défrayer le coût des travaux.

Par la suite, chaque propriétaire pourra **raccorder ou non** sa propriété à l'égout sanitaire et selon sa décision, payer la compensation annuelle suivante.

- Raccordement aux services (travaux privés)
- Permis de raccordement de la Ville : 150 \$ (coût 2022)
- Taxe de services par logement
  - 146 \$/logement/année (coût 2022)



# Prochaines étapes





# Vote en ligne ou par la poste

- Vote en ligne jusqu'au vendredi 16 décembre 2022
  - [www.ville.terrebonne.qc.ca/johanne](http://www.ville.terrebonne.qc.ca/johanne)
  - Rappel et coupon-réponse seront aussi envoyés par la poste
  - Une seule réponse par matricule (par compte de taxes) sera comptabilisée
- Dans la lettre :
  - Tableau des coûts
  - Options de vote
- Retour par lettre en février 2023



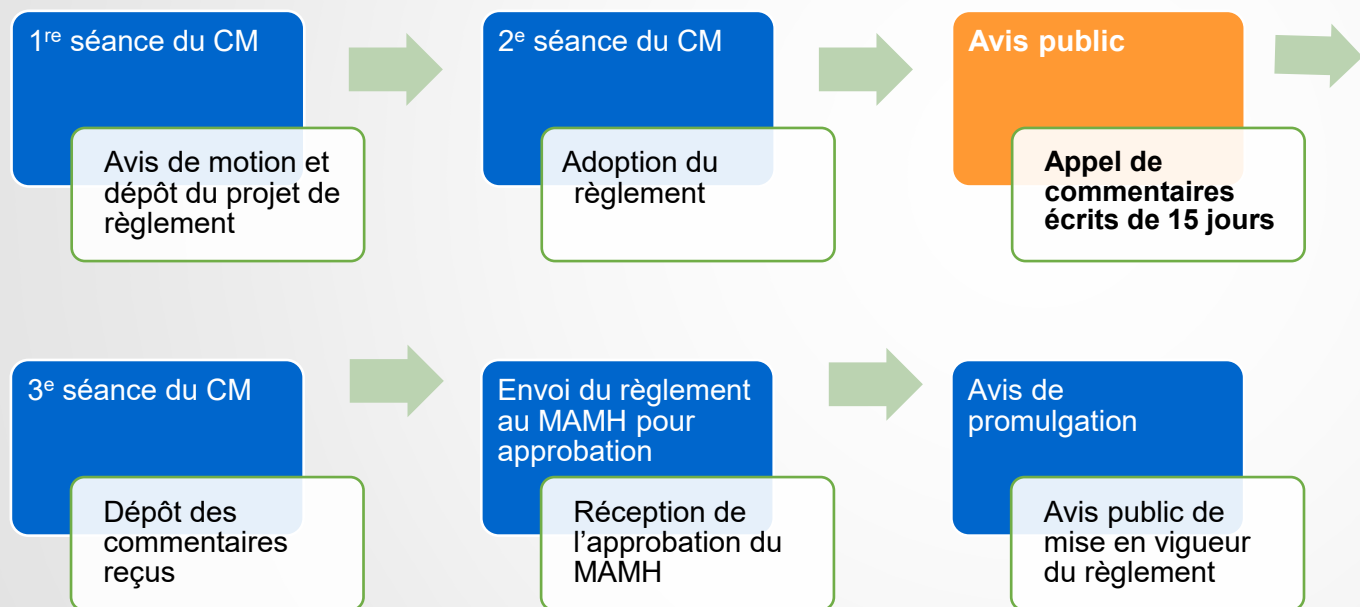
# Comptabilisation des votes

- Décision sur la base de la majorité
  - 50 % + 1 des **répondants**
  - Une seule réponse par matricule (par compte de taxes) sera comptabilisée
- Si aucune réponse de votre part
  - Sera comptabilisé comme une abstention
- Si une majorité vote en faveur du projet, l'**ensemble du bassin concerné** devra payer les **coûts des travaux**.



# Règlement d'emprunt

- Si la majorité vote en faveur du prolongement : processus légal d'adoption du règlement d'emprunt au conseil municipal



# Période de questions



# Merci



**Terrebonne**

*Une histoire de vie*